

Didier Le Gac

Député
3^e circonscription du Finistère

Renaissance
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

didier.legac@assemblee-nationale.fr • www.didierlegac.bzh

Communiqué de Presse

25 juillet 2023

L'État soutient la rénovation du phare du Minou à hauteur de 292.500 euros

Hervé Berville, Secrétaire d'Etat chargé de la Mer, vient d'annoncer que le projet de réhabilitation du phare du Minou, à Plouzané, fait partie des lauréats de l'appel à projets 2023 du Fonds d'Intervention Maritime (FIM) et va ainsi bénéficier d'une subvention de 292.500 euros.

Pour rappel, l'objectif de ce fonds (créé en 2022) consiste à mieux ancrer l'action territoriale maritime de l'État en accompagnant les projets des partenaires locaux, notamment ceux des collectivités locales. Suite au succès du premier appel à projets du FIM en 2022, le fonds a été reconduit en 2023 pour une dotation nationale d'un montant global de 15 millions d'euros.

Le député, qui a soutenu auprès d'Hervé Berville ce dossier emblématique pour le patrimoine maritime de la rade de Brest, se réjouit de cette aide à l'investissement local.

Il se félicite que cette subvention vienne accélérer la réalisation de ces travaux et, ainsi, encourager l'équipe municipale de Plouzané qui porte avec énergie ce projet fédérateur pour le territoire.

Contact Didier LE GAC : 06.73.39.59.17 - didier.legac@assemblee-nationale.fr

Permanence parlementaire : 02.98.33.02.20 - 11 rue de Kerzouar - BP 30089 - 29290 Saint-Renan